

L'Avenir de l'Intégration européenne ©



DE LA FRAGMENTATION À L'UNIFICATION

Deuxième édition

Le déclin et la chute de Rome mirent fin à un vaste empire organisé de manière centralisée, un empire essentiellement appuyé sur la strate gréco-romaine. Cet empire constituait une base européenne large et féconde qui s'étendait sur trois continents. Il a connu une grande longévité. Le trait marquant qui accompagna sa disparition fut celui du peuple latin lui-même en tant que force unificatrice principale, suivie par l'invasion de masses des anciennes provinces occidentales par des tribus venues d'Europe de l'Est. L'élimination du monde romain eut pour conséquence l'émergence d'une Europe extrêmement fragmentée.

Chronologiquement, après une période de sérieux déclin, le Christianisme réapparut, porteur de tout un ensemble revitalisé de valeurs. Associé à ce qui restait de la civilisation gréco-romaine, il devint le terreau sur lequel se formèrent les nations européennes dans le cadre d'une civilisation unique. Cette étape correspond à la période médiévale, également appelée le Moyen-Age. Il existe cependant des différences importantes entre le début et la fin de ce processus. En tant que nations intégrées, en vertu d'un certain nombre de critères, en particulier la structure de leurs états, seuls les Grecs et les Arméniens possèdent une histoire qui remonte à avant la naissance de Jésus Christ.

Même si fut créée, sous l'action combinée des éléments fondamentaux évoqués ci-dessus - y compris un certain nombre de progrès apparus au cours des siècles suivants -, une "Civilisation européenne" fondée sur toutes ces strates historiques, marquée par un progrès constant et qui constituait une force unificatrice s'imposant à tous, malgré tout de très fortes rivalités surgirent, régionales voire parfois presque totalement pan-européennes, provoquant de nombreuses guerres, de multiples conflits et des insurrections qui furent bien pires que les guerres civiles romaines du passé. Ces zizanies ont conduit à l'occupation prolongée par des forces non-européennes de larges pans du sud de l'Europe, continentale et maritime. Des coopérations s'établirent même parfois avec ces adversaires extérieurs, ce qui aggrava ce problème dévastateur. Une fois reconquise leur liberté, les nations occupées s'efforcèrent de renouer avec le progrès en ressuscitant un certain nombre d'aspects de leurs cultures qui avaient été mises en danger et en renouant avec le projet de civilisation européenne qui avait été largement compromis.

Dans un passé plus récent, le développement des technologies modernes n'a servi qu'à rendre les relations inter-européennes plus problématiques. La première moitié du vingtième siècle a connu deux guerres dévastatrices à l'échelle européenne. On n'avait jamais vu jusque-là de destruction à cette échelle. Cependant, pendant la deuxième moitié du vingtième siècle, on assista à un changement radical particulièrement important et particulièrement nécessaire. C'est ainsi qu'après de nombreux siècles, une période chronologiquement très réduite a permis l'extraordinaire explosion d'un projet européen progressiste et unificateur, porté par des nations d'Europe de l'Ouest qui pouvaient entreprendre d'éliminer collectivement les rivalités du passé et de faire en sorte qu'une paix de longue durée puisse s'installer. Cette période marque le début d'une société européenne interétatique et multiculturelle. Deux décennies plus tôt, cette évolution, dans le champ politique européen, aurait été impensable. L'Europe de l'Ouest, contrairement à sa partie orientale, possédait une liberté assez grande pour pouvoir s'embarquer dans cette direction de progrès.

Le 25 mars 1957 furent signés à Rome deux traités importants, dont le premier établissait la Communauté Economique Européenne - CEE. On peut rappeler brièvement les développements internes qui suivirent : en 1968, l'union douanière fut réalisée, 18 mois plus tôt que prévu initialement. Au cours de l'année 1987, le traité de Rome a été profondément remanié par l'acte unique européen, signé en 1986. Ce dernier restructurait le marché unique et la politique de coopération européenne. Il précède le traité de politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne. En 1993, avec l'adoption du traité de Maastricht signé en 1992, la Communauté Economique Européenne fut rebaptisée la Communauté Européenne- CE, faisant ainsi ressortir le fait que, outre des projets économiques de grande ampleur, la communauté se donnait des objectifs politiques et culturels importants. Ce même traité instaurait la monnaie unique. Des pièces et des billets se mirent à circuler en 2002. Ainsi, avec l'établissement de la zone euro, au moins sur le plan monétaire, fut créée une Europe à deux vitesses. Cette position globale sans ambages a encore été renforcée par le traité de Lisbonne signé en 2007, et la communauté européenne fut rebaptisée Union Européenne - UE. Sur le plan des droits de l'homme, le même traité établit également la "[Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne](#)". Le traité de Lisbonne prit force de loi le 1er décembre 2009.

Le sommet de Paris de 1974 a ouvert la possibilité d'élections au suffrage universel direct pour le Parlement européen. Le 20 septembre 1976 furent signés à Bruxelles La décision et l'acte portant élection des représentants au Parlement européen, lesquels furent ratifiés en 1978 par tous les états membres. Le parlement cessa alors d'être une assemblée nommée pour être promue au rang d'assemblée élue. Les premières élections directes eurent lieu les 7 et 10 juin 1979, puis tous les cinq ans. Dans les années qui suivirent, on vit la commission européenne exercer un contrôle renforcé sur le parlement. Ce dernier est le corps exécutif et administratif le plus important de l'Union européenne. Chaque État membre y nomme un commissaire à la fois idéaliste et pragmatique porteur de la vision européenne. Le président de la commission, nommé pour cinq ans, est le fonctionnaire le plus important de l'union. Le conseil des ministres contribue pour sa part à l'équilibre et à la prise de décision. Il se compose de représentants ministériels pour chaque État membre. Son forum, que l'on appelle le conseil de l'Union européenne, a à sa tête un président nommé pour un mandat de deux ans et demi. L'union possède également une infrastructure politique qui prévoit que les chefs d'État et de gouvernement des états membres sont nommés à tour de rôle pour une présidence de six mois. Les bureaux administratifs du Parlement européen sont au Luxembourg. La plupart des réunions de la commission européenne, y compris les sessions plénières, ont lieu à Bruxelles. Les parlementaires, cependant, conduisent tout le processus législatif

dans la ville de Strasbourg où est situé le parlement. Ce dernier est dirigé par un président choisi parmi ses membres pour un mandat de deux ans et demi et assisté par une équipe de vice-président.

À l'heure actuelle, 27 états, 28 en 2013, ont à leur disposition parmi les facteurs d'unification les plus importants qui soient, ce qui représente un succès remarquable. Pour que de nouveaux progrès puissent être réalisés, y compris une consolidation plus profonde et une incorporation plus large, il sera peut-être utile d'adopter une approche dont le tempo variera selon les états. En effet les disparités, en particulier économiques, fiscales et parfois sociologiques de certains pays, mais aussi l'existence d'engagements contraignants dont seuls pourront s'acquitter les membres les plus avancés, peuvent freiner sensiblement le petit groupe des états qui souhaite avancer plus vite.

Quoi qu'il en soit, à cause des nouveaux courants de la mondialisation, mais aussi d'un certain nombre d'échecs politiques internes, il est devenu presque indispensable d'accélérer le rythme de l'intégration européenne. Cependant l'approche politique européenne continue d'être absurdement rigide et archaïque. À l'heure actuelle, il n'existe pas de politique européenne qui promeuve la civilisation européenne de manière efficace à l'intérieur des frontières culturelles de l'Europe. [Boucliers européens: le passé et l'avenir](#). Ainsi, y compris dans le domaine de l'éducation, l'accent est toujours mis pour l'essentiel sur des approches nationales datées qui émanent des États-nations individuels, ce qui conduit à un état de désunion. Une approche équilibrée semble nécessaire depuis longtemps. Quoi qu'il en soit, il est prudent que les nations situées aux marges des dites frontières culturelles continuent à préserver une approche nationale forte, tout en acceptant les avancées décrites ci-dessus. Une telle approche contribuera à faciliter la défense des zones à risque en Europe, dont un nombre important constituent des éléments clés pour l'avenir. [Stratégies européennes : Perspectives à long terme](#).

Les niveaux de population en Europe de l'Ouest - ou Grande Europe - continuent à être déconcertants. Il semble peu probable qu'une progression normale de la population puisse être maintenue dans un avenir prévisible. Ce problème comporte de nombreux dangers. Pendant les siècles écoulés, l'Europe a peuplé des pans entiers du Nouveau Monde. Il peut être prudent d'établir une politique d'immigration qui permette de modifier radicalement ces tendances anciennes. Dans la plupart des régions clés aux limites des Frontières Culturelles de l'Europe, la situation est encore plus préoccupante, dans la mesure où ces régions subissent un déclin démographique important, là où les populations des civilisations qui font face à ces zones européennes ont augmenté de manière spectaculaire. La première raison de cet état de fait néfaste est l'absence de développement économique. Dans les régions les plus touchées, le taux de chômage est proche de 40 %, d'où un taux élevé d'émigration et un niveau de pauvreté affligeant. Les dangers portés par ces évolutions croissent si l'on considère que les dispositions en matière de défense dans certains secteurs européens continuent d'être insuffisantes.

La défense européenne en général est bien entendu un autre point faible. L'Union Européenne ne dispose pas d'une importante force de défense intégrée, ce qui constitue un handicap majeur dans la politique globale. La diplomatie du carnet de chèques, avec toutes ses limitations, n'est guère efficace. Par ailleurs, ce qui est encore pire, il n'existe pas de traité pan-européen de non-agression comportant une clause d'assistance mutuelle. Nul doute qu'un traité de cette nature pourrait aussi renforcer de manière significative les Frontières Culturelles de l'Europe les plus extérieures. En l'état, l'espace commun à l'intérieur des frontières culturelles de l'Europe ne s'est pas doté des accords de défense minimaux pour assurer la sécurité des Européens.

Certains aspects de la défense européenne dépendent également des réalités géographiques. À l'intérieur de ses frontières actuelles, l'Union européenne reste notoirement enfermée. Au contraire, la Grande Europe, qui tient compte des Frontières Culturelles de l'Europe, permettrait de disposer d'un format qui lui donnerait une prééminence remarquable. [Frontières de l'Europe. Union des Cultures à l'intérieur d'une même civilisation](#). La géographie intercontinentale et maritime qui en découlerait conférerait à l'Europe un statut international inégalé, lui donnant un avantage géopolitique, stratégique et économique et la dotant d'un potentiel remarquable de ressources naturelles. Même si elle disposait alors d'une population relativement bien éduquée, et relativement nombreuse, cependant cette population serait encore inférieure à celle de la Chine et de l'Inde d'environ un demi-milliard. Cela ne signifie cependant pas que leurs frontières soient totalement adaptées, si l'on prend ce dernier critère en compte. Néanmoins, les avantages certains que présenterait la Grande Europe, en raison de sa supériorité géographique, contrebalanceraient ce désavantage démographique.

Il est également possible de classer la Chine et l'Inde au rang des grands états, dans la mesure où ils sont assez bien parvenus à englober leur civilisation à l'intérieur de frontières étatiques de droit, en incorporant un certain nombre de langues et de cultures internes. Ceci ne signifie pas bien entendu que leurs frontières soient entièrement appropriées pour répondre aux critères évoqués ci-dessus. Même si l'Union européenne est marquée par des caractéristiques nettement moins rigides, cependant, sur ce plan précis, l'Europe continue à marquer un retard par rapport à ces deux États plus vastes.

À l'heure actuelle, pour ce qui concerne la Grande Europe, il est nécessaire d'incorporer, avec toutes les précautions nécessaires, toutes les exceptions qui y existent sous la forme d'enclaves. Les petites nations européennes, qu'elles possèdent ou pas des infrastructures d'États-nations, verraient ainsi leurs cultures protégées par cette union. La même chose vaut bien entendu aussi pour les minorités.

Comme il a été dit plus haut, il a fallu un temps considérable avant qu'une union d'États-nations puisse établir une société multiculturelle à l'échelle européenne. Cependant, il paraît aujourd'hui impossible d'amalgamer des États-nations situés à l'extérieur des Frontières Culturelles de l'Europe à la société multiculturelle évoquée plus haut, dans la mesure où cela transformerait cette société multiculturelle en une structure mêlant de manière irréconciliable des civilisations multiples. Dans l'histoire, les modèles multi-civilisationnels n'ont pas été couronnés de succès et restent menacés par une multitude de dangers.

L'intégration européenne est un grand projet exigeant. Cependant, on a pu constater dans un passé récent qu'il a progressé de manière constante. Des éléments négatifs peuvent gêner sa progression. La propension à laisser prospérer un ennemi intérieur peut s'intensifier et se développer pour devenir un problème sérieux, et il faudra donc sans doute la gérer. Les éléments de blocage ne peuvent cependant que retarder les processus. La Civilisation européenne est une force d'union de très grande ampleur et le projet majeur qui est en cours peut donc être mené à bien avec succès.



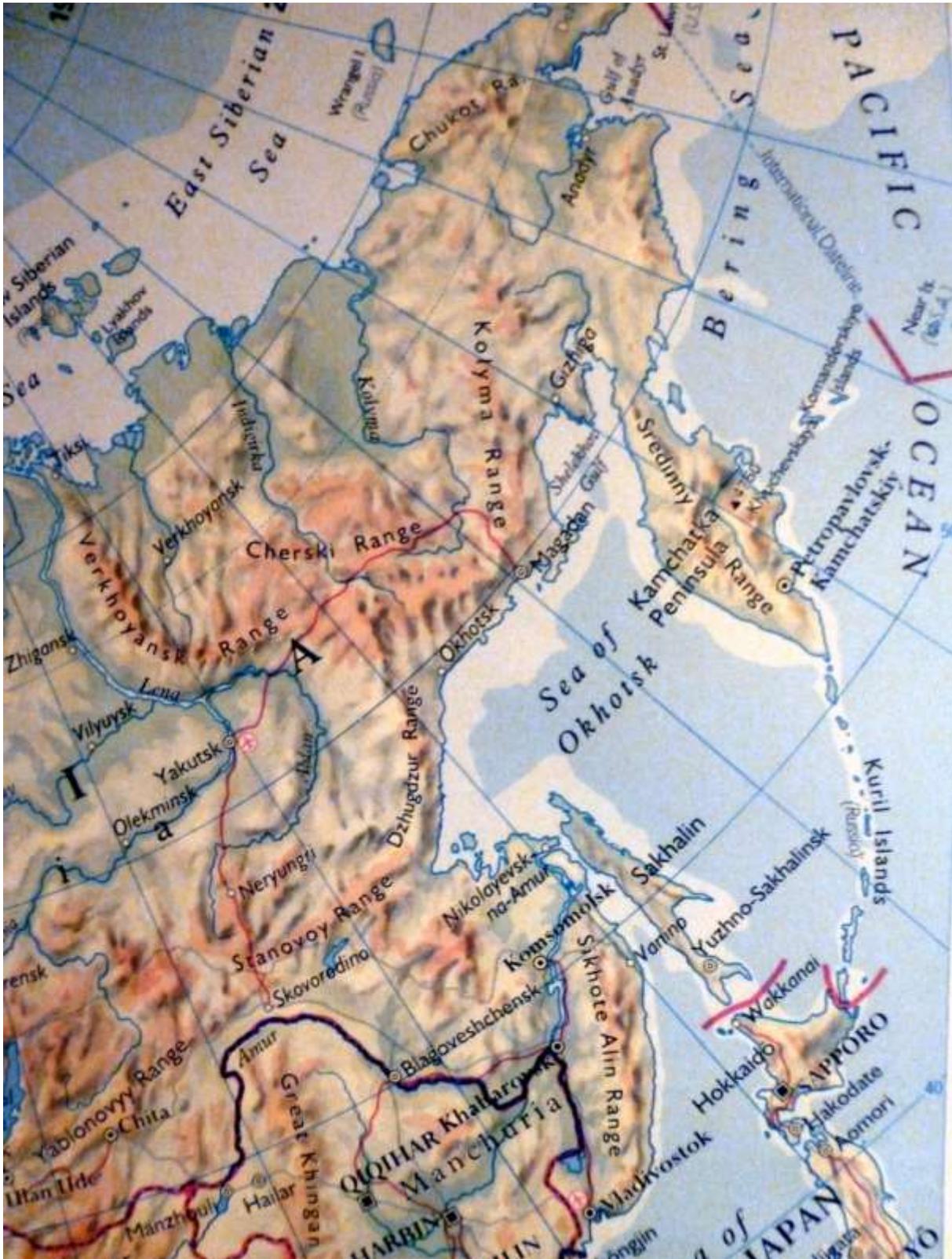
Frontières culturelles de l'Europe



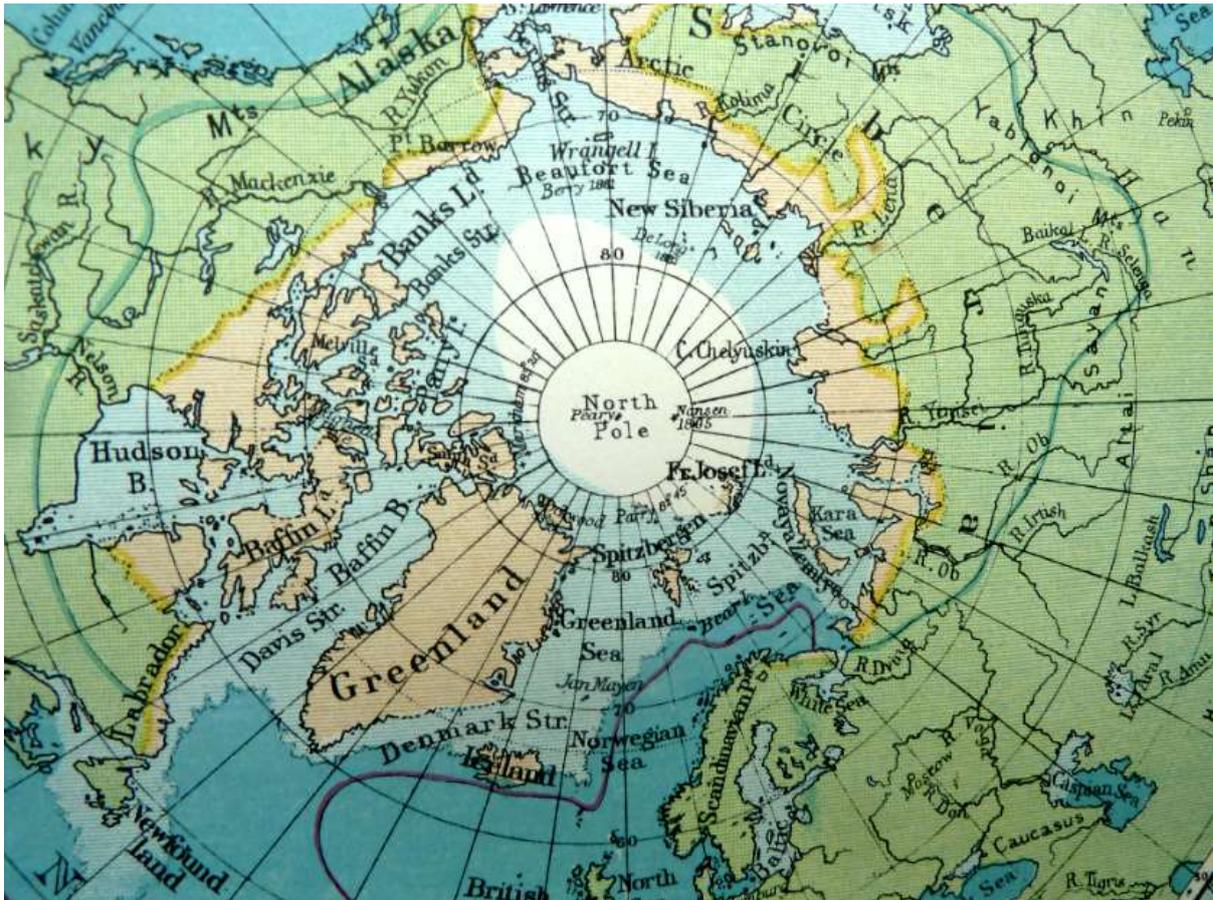
Carte 1: Les Frontières de la Grande Europe sont en premier lieu déterminées par des réalités culturelles mises en œuvre par la civilisation européenne et conjuguées à des facteurs géographiques. La position globale à venir de l'Union européenne peut donc être atteinte de manière progressive.



Carte 2: L'Europe de l'Ouest, l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée. Comme repère, on peut rappeler que Lisbonne est la ville occidentale la plus à l'Ouest sur l'Atlantique.



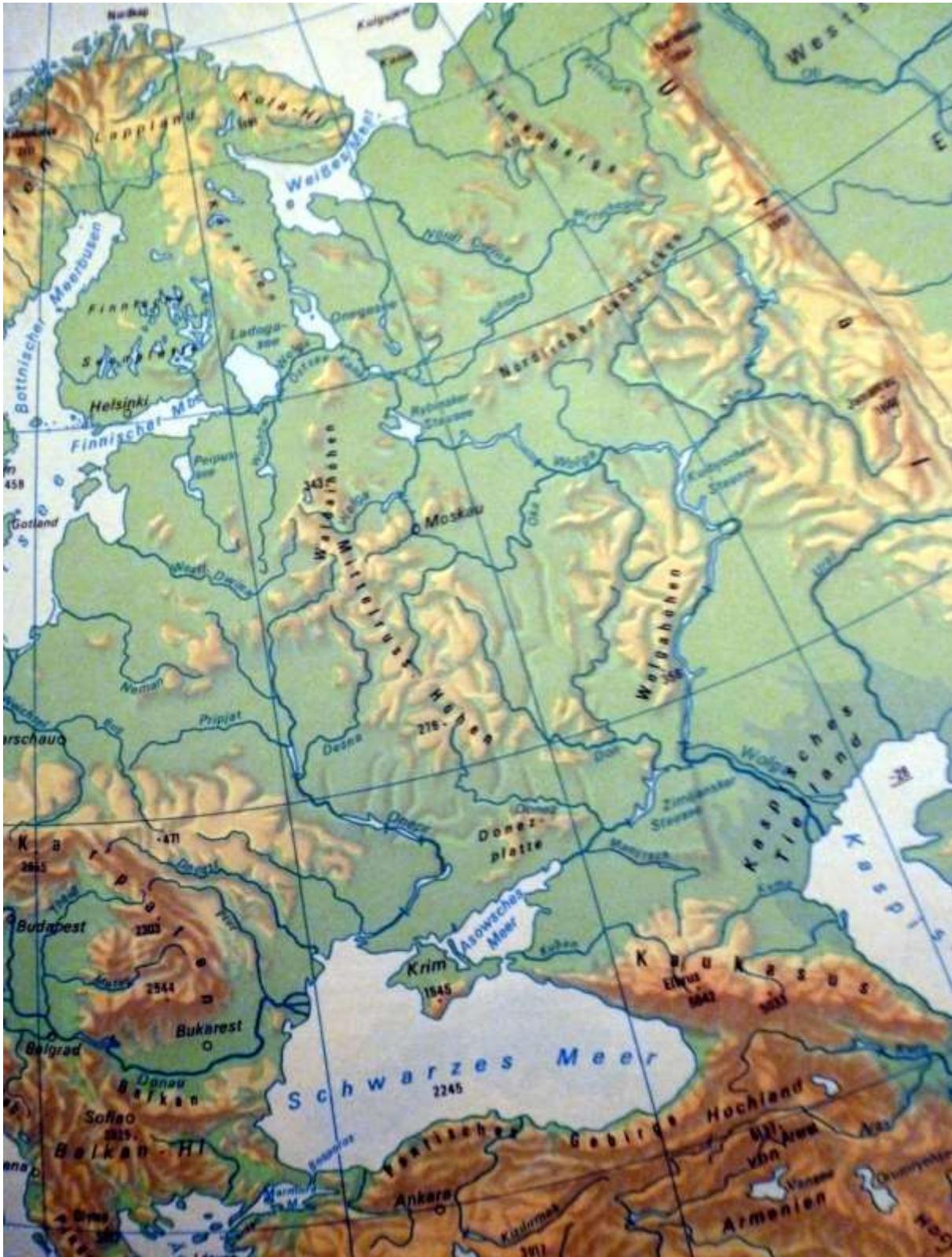
Carte 3: La façade sur l'Océan Pacifique. Comme repère on peut rappeler que Vladivostok est la ville la plus à l'Est.



Carte 4: Les frontières intercontinentales de la Grande Europe dans les étendues glacées de l'Arctique sont immenses. Une vue de l'Hémisphère Nord montre que la zone européenne fait face à l'Amérique du Nord, de part et d'autre d'une vaste étendue de mer. La séparation est avant tout politique dans la mesure où l'une et l'autre masse de terre appartiennent à la même civilisation.



Carte 5: Dans la mesure où les glaces de la région arctique s'étendent de moins en moins loin, les passages nord-ouest et nord-est sont maintenant des raccourcis commodes pendant certains mois de l'année pour relier les Océans Atlantique et Pacifique. Cette région inhospitalière et faiblement peuplée ne comporte pratiquement aucun risque géopolitique. Sa sécurité peut être assurée par les états continentaux de la région.



Carte 6: La zone la plus importante et la plus étendue au cœur du Continent Arctique du point de vue de la latitude s'étend du nord-est de la Scandinavie - qui se situe à l'intérieur du cercle arctique - jusqu'à la partie la plus méridionale, située dans les zones de climat chaud.



Carte 7: Les Frontières Culturelles de l'Europe s'étendent à l'Est depuis le détroit de Gibraltar. La partie occidentale de la Méditerranée est une frontière maritime majeure.



Carte 8: Les petites mers situées dans les régions septentrionales de la Méditerranée. La Mer Égée constitue une frontière culturelle maritime, l'Est des Balkans ou la Thrace une frontière terrestre qui s'étend jusqu'à la Mer Noire.

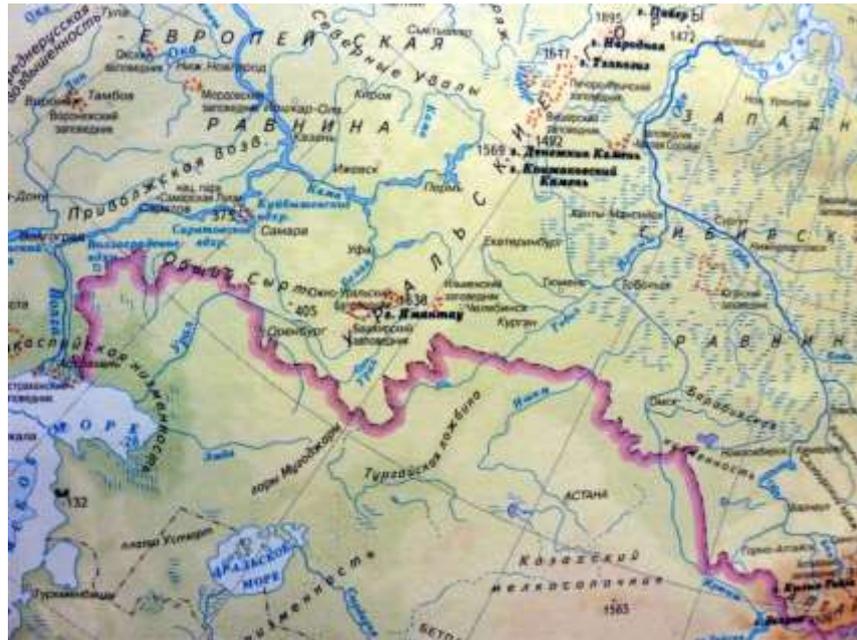
[Europe: Zones à risque](#)



Carte 9: La Mer Noire, entre ses rives nord et sud, est une frontière maritime. Les vastes frontières continentales qui s'étendent vers l'est en direction de l'Océan Pacifique partent du Nord de la Mer Caspienne.



Carte 10: L'illustration reproduite ci-dessus est un détail d'une carte d'Europe publiée pendant la deuxième moitié du vingtième siècle. Hochland von Armenien est la limite continentale la plus méridionale des Frontières Culturelles de l'Europe. Aujourd'hui, seule la partie orientale de ce pays est située à l'intérieur de ces Frontières.



Cartes 11a et 11 b. Du Nord de la Mer Caspienne jusqu'à Valdivostok : le secteur méridional de cette vaste frontière est contrôlé par quatre états - l'un d'eux comptant parmi les plus peuplés du monde - et la partie septentrionale n'est contrôlée que par un seul. Quoiqu'il en soit, d'un point de vue territorial et démographique, cet état du Nord reste l'une des nations européennes les plus importantes et possède les plus grandes capacités de défense parmi tous ceux qui se situent à l'intérieur des Frontières Culturelles de l'Europe.



Carte 12 : Bien que la région centrale de l'Europe Occidentale reste à l'heure actuelle à une distance importante des Frontières Culturelles de l'Europe actuelles sur le Continent, dans le passé, cette région a été fortement menacée par des forces extra-européennes. Néanmoins, depuis la chute de l'Empire romain à l'ouest, elle s'est toujours résolument défendue contre des ennemis extérieurs. Sa position géographique et la densité de sa population ont toujours servi de facteurs défensifs. Avec un large spectre dynamique de cultures européennes et une forte base industrielle développée, elle reste le "cœur de l'Europe".

[Communauté de Défense européenne](#)

[Europe politique](#)



*T. S. Kahvé
Ararat Heritage
Londres
2012*